



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

TENUE LE 28 AOÛT 2001

(2001-2002)

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 28 AOÛT 2001 À 19 H 45
AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-
FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

MMES LINDA AUBIN, LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE
CARON-LAVIGUEUR, HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS,
SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE DAoust-
BIGONNESSE, PASCALE GODIN, MARGOT PAGÉ, SYLVIE
PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE-GIRARD, FRANÇOISE
THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER,
YVON DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT,
PIERRE VOCINO.

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME CLAUDETTE LABRE-DO, commissaire représentante du comité de
parents (secondaire)

M. JEAN-FRANÇOIS OUELLET, commissaire représentant du comité
de parents (primaire)

MME SUSAN TREMBLAY, directrice générale

MME CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint et directeur du
Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

AINSI QUE :

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines

PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières

GILLES PRESSEULT, directeur du Service du secrétariat général et
de l'information

Mme Micheline Patenaude-Fortin, présidente, précise que Mme Marie-Louise
Kerneis, commissaire, avait prévenu de son absence de même que M. Claude Hébert,
directeur du Service des technologies de l'information et des communications.



No de résolution
ou annotation

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

3.01 Transfert administratif - Monsieur Lahaie

La présidente invite monsieur Lahaie à déposer ses informations supplémentaires lors du huis clos devant discuter du sujet en rubrique et qui est à l'ordre du jour.

3.02 Comité de survie Saint-François-Xavier - Monsieur Bouchat

Monsieur Bouchat du comité de survie de Saint-François-Xavier, fait lecture d'un document et dépose celui-ci.

La présidente remercie monsieur Bouchat et l'assure que les considérations déposées seront étudiées attentivement, en même temps que tous les autres enjeux pour nos 24 000 élèves.

Elle donne également des explications sur la tenue des huis-clos et des comités pléniers.

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour en y ajoutant le sujet 16.01 : Informations sur l'état des travaux dans les écoles.

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

5.01 Expropriation d'un terrain à Saint-Constant

5.02 Budget de certains établissements - approbation

5.03 Transfert administratif (demande d'un parent de l'école de la Petite-Gare)

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin

6.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 26 juin 2001

6.03 Recueil des rapports annuels 2000-2001 - approbation

6.04 Nomination des commissaires au comité de révision d'une décision

6.05 Nomination d'une direction d'école

6.06 Comblement des postes vacants de directions d'école - formation d'un comité de sélection

6.07 Détermination du nombre de représentants (parents) au comité EHDA

6.08 Représentation à la Chambre de commerce du district de Saint-Rémi - désignation

6.09 Représentant d'association au conseil d'établissement du CCRS - nomination

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 Demandes de révision

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.01 Carte des options en formation professionnelle - demande d'ajouter un nouveau DEP - Service conseil à la clientèle en équipement motorisé : suivi

8.02 Plan consolidé de la réussite - FGA

8.03 Poly-Services aux entreprises - volet international

8.03a Délégation officielle du ministère de l'Éducation Nationale du Cameroun

8.03b Contrat au Togo

C.C.-0703-08-01



No de résolution
ou annotation

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Budget de certains établissements - approbation

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 Services alternatifs : école pour raccrocheurs - état de dossier

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 Informations sur l'état des travaux dans les écoles (sujet ajouté)

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

17.01 Renouvellement des protocoles avec les municipalités - état de situation

17.02 Fonctionnement du conseil des commissaires - tenue des comités pléniers

17.03 Autres

17.04 Appréciation de la directrice générale - rapport du comité au conseil des commissaires

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Conflit d'intérêts - formulaire 2001-2002 à compléter

18.02 Lettre du ministre de l'Éducation - frais exigés des parents

18.03 Bilan de la directrice générale

18.04 Messages de la rentrée 2001

18.04.01 Message de la présidente

18.04.02 Message de la présidente et de la directrice générale au personnel

18.05 Révision des projets éducatifs des écoles - synthèse

18.06 Affectation des directions d'école 2001-2002 - mise à jour en date du 22 août 2001

18.07 Répartition des dossiers à la direction générale - mise à jour

19.00 REVUE DE PRESSE

20.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

5.01 Expropriation d'un terrain à Saint-Constant

Monsieur Brossard reviendra sur le sujet plus tard.

5.02 Budget de certains établissements - approbation

Ce sujet sera discuté au point 10.01 du présent ordre du jour.



No de résolution
ou annotation

5.03 Transfert administratif (demande d'un parent de l'école de la Petite-Gare)

Cette demande sera étudiée au point 7.01 du présent ordre du jour.

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 JUIN

C.C.-0704-08-01

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 12 juin 2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0705-08-01

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 12 juin 2001 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 26 JUIN

C.C.-0706-08-01

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 26 juin 2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0707-08-01

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que le procès-verbal de la séance ajournée du 26 juin 2001 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.03 RECUEIL DES RAPPORTS ANNUELS 2000-2001 - APPROBATION

La présidente demande aux commissaires s'ils ont des commentaires sur le rapport. Elle fait part des avantages à lire cet ouvrage puisqu'il peut contribuer lui aussi à rapprocher le commissaire de ce qui se passe dans les unités.

Elle remercie les directions d'unité pour leur collaboration à la rédaction.

C.C.-0708-08-01

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,



No de résolution
ou annotation

que les membres du conseil des commissaires approuvent le projet de rapport annuel 2000-2001, tel que déposé en annexe sous la cote 6.03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.04 NOMINATION DES COMMISSAIRES AU COMITÉ DE RÉVISION D'UNE DÉCISION

La directrice générale commente les documents et trace un bref historique de la question.

C.C.-0709-08-01

- POURSUITE DU MANDAT

CONSIDÉRANT les articles 9 à 12 de la LIP;

CONSIDÉRANT la procédure 11-07 du recueil des règles générales d'administration prévoyant que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries reconnaît à l'élève visé par une décision du conseil des commissaires, du comité exécutif, du conseil d'établissement ou du titulaire d'une fonction ou d'un emploi relevant de la commission scolaire ou aux parents de cet élève le droit de demander au conseil des commissaires de réviser cette décision;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

de confirmer la continuité du mandat des membres du comité d'étude relatif aux demandes de révision d'une décision 2000-2001 jusqu'au 28 août 2001 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- DÉSIGNATION DES MEMBRES 2001-2002

C.C.-0710-08-01

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

Que Mme **Solange Couture-Dubé** soit désignée membre du comité d'étude relatif aux demandes de révision d'une décision pour la période du 29 août 2001 au 30 septembre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0711-08-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

Que Mme **Marie-Louise Kerneis** soit désignée membre du comité d'étude relatif aux demandes de révision d'une décision pour la période du 29 août 2001 au 30 septembre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0712-08-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,



No de résolution
ou annotation

Que Mme **Linda Zagrodny-Crevier** soit désignée membre du comité d'étude relatif aux demandes de révision d'une décision pour la période du 29 août 2001 au 30 septembre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- DÉSIGNATION DES MEMBRES SUBSTITUTS - ANNÉE 2001-2002

C.C.-0713-08-01

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que **M. Jacques Caron, Mme Margot Pagé, Mme Hélène Cormier-Langlais** et **Mme Alice Savoie-Girard** soient désignés membres substitués au comité d'étude relatif aux demandes de révision d'une décision pour la période du 29 août 2001 au 30 septembre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.05 NOMINATION D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE - Mme Lise -Anne Rhéaume

Monsieur Francoeur demande d'ajouter Mme Claude Boivin à la liste des membres du comité de sélection indiqués sur le rapport-synthèse.

C.C.-0714-08-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire, de nommer, à compter du 6 août 2001, **madame Lise-Anne Rhéaume**, à titre de directrice de l'école primaire Saint-Romain, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.06 COMPLEMENT DES POSTES VACANTS DE DIRECTIONS D'ÉCOLE - formation d'un comité de sélection

Monsieur Francoeur commente les documents déposés.

Conformément à la règle 61-02-01 du recueil des règles générales d'administration;

Considérant que **Mme Micheline Patenaude-Fortin**, présidente, est nommée membre d'office;

C.C.-0715-08-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire, de nommer Mme **Denise Daoust-Bigonnesse** membre du comité de sélection pour le comblement de postes vacants de directions d'école;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0716-08-01

IL EST PROPOSÉ PAR M. Alban Synnott, commissaire,

que Mme **Claudette Labre-Do** soit désignée membre substitut dudit comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

C.C.-0717-08-01

6.07 DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS (PARENTS) AU COMITÉ EHDAA

CONSIDÉRANT les articles 185 et 186 de la LIP;

CONSIDÉRANT la résolution 00-01-012 du comité consultatif des services aux EHDAA adoptée le 31 mai 2001;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-084-09-98 du conseil des commissaires du 1^{er} septembre 1998;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

d'augmenter d'un parent le nombre de parents représentants les élèves handicapés ou en difficulté desservis à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries au comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.08 REPRÉSENTATION À LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE SAINT-RÉMI - DÉSIGNATION

- DÉTERMINATION DU NOMBRE

C.C.-0718-08-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Pascale Godin, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires fixent à un le nombre de délégué des commissaires à la Chambre de commerce du district de Saint-Rémi et que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries assume les coûts inhérents à la cotisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- DÉSIGNATION

C.C.-0719-08-01

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Pascale Godin, commissaire,

que Mme Alice Savoie-Girard soit déléguée à la Chambre de commerce du district de Saint-Rémi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.09 REPRÉSENTANT D'ASSOCIATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CCRS - NOMINATION

C.C.-0720-08-01

Conformément à l'article 102 de la Loi sur l'instruction publique,

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires nomment, à titre de représentant des organismes du milieu au sein du conseil d'établissement du CCRS, **Monsieur Guy Girard**.

Monsieur Girard est membre de l'Association des gens d'affaires de la Cité, de l'Association des gens d'affaires du Roussillon; il est également membre du comité exécutif du comité sectoriel de l'industrie



No de résolution
ou annotation

des services automobiles du Montréal métropolitain ainsi que membre de l'Association des spécialistes du pneu du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Pagé aurait souhaité que monsieur Girard puisse se présenter à la réunion.

**7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES
7.01 DEMANDES DE RÉVISION**

HUIS CLOS

À 20 h 35,

C.C.-0721-08-01

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard, commissaire, que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 22 h 05,

C.C.-0722-08-01

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard, commissaire, que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0723-08-01

- DOSSIER PARJ22068804

CONSIDÉRANT l'évolution de la situation familiale et l'engagement personnel du père;

CONSIDÉRANT la progression de l'élève lors de sa dernière étape;

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier, l'étude faite par le comité d'étude de demande de révision et la recommandation de ce dernier;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, de maintenir la décision rendue dans le dossier PARJ22068804 à savoir, intégrer l'élève dans une école de notre commission scolaire dans un service de palier 2.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-0724-08-01

- DOSSIER LAPV29549508

CONSIDÉRANT le territoire géographique de l'école des Bourlingueurs;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT la capacité d'accueil de l'école des Bourlingueurs;

CONSIDÉRANT les services offerts par l'école Saint-Jean;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

de maintenir la décision rendue dans le dossier LAPV29549508 à savoir, maintenir la décision de la commission scolaire d'inscrire l'élève à l'école Saint-Jean.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0725-08-01

- DOSSIER LORC12029603

CONSIDÉRANT le territoire géographique de l'école de la Petite-Gare;

CONSIDÉRANT la capacité d'accueil de l'école de la Petite-Gare;

CONSIDÉRANT que le parent a eu le choix de ne pas séparer la famille;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

de maintenir la décision rendue dans le dossier LORC12029603 à savoir, maintenir la décision de la commission scolaire d'inscrire l'enfant à l'école Notre-Dame-Saint-Joseph.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-0726-08-01

- DOSSIER BRUS28568709

CONSIDÉRANT les éléments retenus par le comité;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

de maintenir la décision rendue dans le dossier BRUS28568709 à savoir, changer le classement de l'élève de GADS 2 à une classe de secondaire II régulier à l'école Émilie-Gamelin.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-0727-08-01

- DOSSIER ALLK07059407

CONSIDÉRANT que les problématiques rencontrées par l'enfant dépassent le mandat de la classe régulière;

CONSIDÉRANT l'importance pour cet élève de recevoir les services appropriés;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

de maintenir la décision rendue dans le dossier ALLK07059407 à savoir, maintenir la décision de la commission scolaire de maintenir le classement de l'élève en GADSP à l'école Notre-Dame-Saint-Joseph.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



C.C.-0728-08-01
No de résolution
ou annotation

- DOSSIER POTM29088917

- CONSIDÉRANT le secteur d'appartenance de l'élève;
- CONSIDÉRANT le manque de places à l'école Fernand-Seguin;
- CONSIDÉRANT que l'école Émilie-Gamelin peut répondre aux besoins de l'élève;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

de maintenir la décision rendue dans le dossier POTM29088917, à savoir maintenir l'élève dans son école de secteur, soit Émilie-Gamelin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0729-08-01

DOSSIER LAHK04039502

- CONSIDÉRANT la demande des parents à l'effet de réviser la décision de la commission scolaire de transférer leur enfant dans une autre école que celle de leur territoire géographique;
- CONSIDÉRANT le caractère exceptionnel de la situation familiale;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Aubin, commissaire,

de confirmer l'inscription de l'enfant LAHK04039502 à l'école des Bourlingueurs pour l'année scolaire 2001-2002.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

La présidente remercie les commissaires membres du comité de sélection pour leur contribution à toutes ces études de cas.

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.01 CARTE DES OPTIONS EN FORMATION PROFESSIONNELLE - DEMANDE D'AJOUTER UN NOUVEAU DEP - SERVICE CONSEIL À LA CLIENTÈLE EN ÉQUIPEMENT MOTORISÉ : SUIVI

Monsieur Maurice Brossard commente le document déposé.

8.02 PLAN CONSOLIDÉ DE LA RÉUSSITE - FGA

Monsieur Maurice Brossard commente le document déposé; la présidente rappelle les félicitations accordées en juin dernier.

C.C.-0730-08-01

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

de communiquer au Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle toutes les félicitations de la commission pour leurs démarches entourant le plan consolidé de la FGA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

8.03 POLY-SERVICES AUX ENTREPRISES - VOLET INTERNATIONAL

8.03a Délégation officielle du ministère de l'Éducation Nationale du Cameroun

Monsieur Maurice Brossard commente le dossier. Un échéancier précis de la visite est en cours de préparation.

8.03b Contrat au Togo

Monsieur Maurice Brossard commente le dossier; il nous informe aussi sur ses dimensions budgétaires positives.

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 BUDGET DES CERTAINS ÉTABLISSEMENTS -

- APPROBATION

La directrice générale commente le rapport-synthèse, notamment la question des écoles Gérin-Lajoie et Jacques-Leber.

C.C.-0731-08-01

CONSIDÉRANT QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique (article 276), la Commission scolaire Grandes-Seigneuries doit approuver le budget des établissements;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires approuvent le budget des établissements suivants : CEAG, CFCRS, Champlain-Annexe, Daigneau, de la Petite-Gare, de l'Odyssee, EFPC, Gabrielle-Roy, Jean-Leman, Jean-XXIII, l'Accore, Laberge, Louis-Lafortune-des Cheminots, Marguerite-Bourgeois, Notre-Dame-de-l'Assomption, Notre-Dame-Saint-Joseph, Pie-XII, Pierre-Bédard, Saint-François-Xavier, Saint-Isidore-Langevin, Saint-Patrice, Saint-Romain, Sainte-Clotilde et pour lesquels une copie de l'adoption par le conseil d'établissement a été déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À titre d'information :

Toujours selon l'article 276 de la LIP, *le budget d'un établissement est sans effet tant qu'il n'est pas approuvé par la commission scolaire. Toutefois, conformément à la délégation de pouvoir, la directrice générale peut autoriser un établissement, aux conditions qu'elle détermine, à engager des dépenses qui n'ont pas été approuvées ce, jusqu'à l'approbation du budget par les membres du conseil des commissaires.*

Deux établissements sont présentement visés : Gérin-Lajoie & Jacques-Leber.

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 SERVICES ALTERNATIFS : ÉCOLE POUR RACCROCHEURS - état du dossier

Monsieur Maurice Brossard commente la documentation déposée. Lors d'une rencontre ultérieure, le conseil devra prendre position sur la problématique du financement en raison du sous-financement du MEQ pour réaliser le modèle retenu.



No de résolution
ou annotation

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 TRAVAUX À L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ

Monsieur Luc Chartier, commissaire, demande des clarifications sur les travaux à l'école secondaire Louis-Philippe-Paré et à l'école Gérin-Lajoie, notamment en ce qui concerne l'échéancier.

Monsieur Pierre Gastaldy partage la déception reliée aux délais et précise que ceux-ci ne retarderont pas la rentrée scolaire et n'affecteront pas la sécurité des élèves. Il fournit des détails sur la situation générale qui prévaut au niveau du marché de la construction.

36 projets ont heureusement été menés en 36 jours au cours de l'été et une vingtaine d'autres se termineront sous peu.

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

17.01 RENOUVELLEMENT DES PROTOCOLES AVEC LES MUNICIPALITÉS - état de situation

Madame Susan Tremblay informe les commissaires que la commission scolaire a reçu une proposition concertée des villes. Il y a encore beaucoup à discuter avant de pouvoir concilier les deux parties. Une autre approche de discussion sera déposée.

Un autre rapport sera fourni aux membres du conseil des commissaires en septembre.

17.02 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES - TENUE DES COMITÉS PLÉNIERS

À la demande de monsieur Jean-François Ouellet, ce point a été prévu à l'ordre du jour de la réunion de ce conseil afin de valider la position des commissaires sur la tenue des comités plénières.

La présidente demande l'avis des membres du conseil des commissaires sur cette question.

La très grande majorité des commissaires s'exprime. Tous ceux qui s'expriment manifestent leur accord sur ce mode de fonctionnement.

Monsieur Jean-François Ouellet demande que les séances plénières deviennent publiques. Cette proposition étant jugée recevable par la présidente et l'assemblée, le vote est pris.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-François Ouellet, commissaire-parent,

que les séances plénières deviennent publiques.

REJETÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

17.03 AUTRES

La présidente transmet les informations suivantes :

- | | |
|-------------------------|--|
| 15 août et le 21 août : | Rencontre du personnel cadre puis des deux centres administratifs |
| 28-29-30-31 août : | Comité « Reconnaissance » - 6 prix |
| 18 septembre : | Remise des prix « Reconnaissance » à l'école Fernand-Seguin de 17 h 30 à 19 h 30 (140 mises en nomination) |
| 29 août : | Chauffeurs d'autobus |
| 30 août : | Inauguration - Fourgon de queue (de la Petite-Gare) |

D'autres activités viendront.

Elle invite les commissaires à prendre connaissance du « message de la rentrée » qui fut remis à tous les employés de la CSDGS.

Les informations de la part de la directrice générale sont les suivantes :

- . Une campagne générale de vaccination est à venir (contre la méningite), c'est une obligation.
- . Nous recevons une subvention du MEQ pour contribuer aux mesures de sécurité d'emploi accordées dans le plan de redressement de l'an 1.
- . Madame Magda Farès, enseignante de l'école des Cheminots, a gagné le Prix Pétrumont 2001 (de la Fondation Riou-Delorme) pour son projet « Nos oreilles, quelle merveille ! »
- . Elle fait part également de nombreux changements dans les directions d'école. Aussi, madame Claire Tremblay, enseignante de l'école Saint-Bernard, assumera la direction de l'école par interim.

17.04 APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE - RAPPORT DU COMITÉ AU CONSEIL DES COMMISSAIRES

- HUIS CLOS

À 23 h 10,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas, commissaire,

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- LEVÉE DU HUIS CLOS

À 23 h 30,

IL EST PROPOSÉ par Madame Françoise Théoret, commissaire,

QUE le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0733-08-01

C.C.-0734-08-01



No de résolution
ou annotation

C.C.-0735-08-01

Il est demandé par monsieur Alban Synnott, commissaire, d'inscrire au procès-verbal l'absence de Monsieur Jean-François Ouellet lors du précédent huis clos.

- RAPPORT

CONSIDÉRANT la démarche d'appréciation faite par le comité mandaté par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT le rapport de la présidente de la commission scolaire auprès des membres du conseil des commissaires le 28 août 2001;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire, que le conseil des commissaires accepte la recommandation du comité concernant l'appréciation de Madame Susan Tremblay, directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0736-08-01

- FIERTÉ ET RECONNAISSANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire, d'exprimer la fierté et la reconnaissance du conseil des commissaires à l'endroit de Madame Susan Tremblay, directrice générale, pour son excellent travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Conflit d'intérêts - formulaire 2001-2002 à compléter
- 18.02 Lettre du sous-ministre de l'Éducation, Monsieur Henri-Paul Chaput - frais exigés des parents
- 18.03 Bilan de la directrice générale
- 18.04 Messages de la rentrée 2001
 - 18.04.01 Message de la présidente
 - 18.04.02 Message de la présidente et de la directrice générale au personnel
- 18.05 Révision des projets éducatifs des écoles - synthèse
- 18.06 Affectation des directions d'école 2001-2002 - mise à jour en date du 22 août 2001
- 18.07 Répartition des dossiers à la direction générale - mise à jour

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

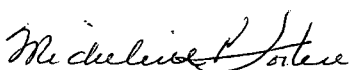
À 23 h 32,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que la séance du 28 août 2001 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0737-08-01


Présidente de la séance


Secrétaire général